Ordonnance Souveraine n° 2.046 du 6 novembre 1937 portant création d'un office des émissions de timbres-poste

Type	Texte réglementaire
Nature	Ordonnance Souveraine
Date du texte	6 novembre 1937
Publication	Journal de Monaco du 18 novembre 1937[1 p.3]
Thématiques	Pouvoir exécutif et Administration ; Poste et téléphonie

Lien vers le document : https://legimonaco.mc/tnc/ordonnance/1937/11-06-2.046@1937.11.19

Il est institué au ministère d'État, département des finances, un office des émissions de timbres-poste.

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 18 novembre 1937
   ^ [p.1] https://journaldemonaco.gouv.mc/fr/Journaux/1937/Journal-4178